

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **8 octobre 2012**

Délibération n° 2012-3260

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Lyon_Ville de l'entrepreneuriat (L_VE) - Attribution d'une subvention à l'association Action'Elles pour son programme d'actions 2012**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local**

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 28 septembre 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 10 octobre 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Philip, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mmes Dognin-Sauze, Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Mme Laval, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Martinez, Millet, Nissanian, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yérémián.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Daclin, Crimier (pouvoir à M. Barral), Mme Pédrini (pouvoir à M. Rivalta), MM. Abadie (pouvoir à M. Desseigne), Passi (pouvoir à M. Réale), Crédoz (pouvoir à M. Martinez), Blein (pouvoir à M. Sécheresse), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Chabert (pouvoir à M. Buffet), Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Léonard (pouvoir à M. Quiniou), Mmes Palleja, Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Touraine), M. Vurpas (pouvoir à M. Joly).

Absents non excusés : Mme Bailly-Maitre, MM. Darne JC., Hugué, Kabalo, Louis, Morales, Muet, Uhrich.

Conseil de communauté du 8 octobre 2012**Délibération n° 2012-3260**

commission principale : développement économique

objet : **Lyon_Ville de l'entrepreneuriat (L_VE) - Attribution d'une subvention à l'association Action'Elles pour son programme d'actions 2012**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 septembre 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Action'Elles est une association créée en 1994 dont la vocation est de promouvoir l'entrepreneuriat auprès des femmes et d'accompagner les femmes chefs d'entreprise lors des premières années d'existence de leur entreprise.

Afin de répondre à ces objectifs, Action'Elles mène plusieurs types d'actions : organisation ou participation à des événements relatifs à l'entrepreneuriat (salons, colloques, groupes de réflexion, etc.), animation de formations ou de permanences pour les créatrices d'entreprises, coordination d'ateliers d'échanges d'expériences.

a) - Objectifs

Depuis 2004, la Communauté urbaine de Lyon met en œuvre une politique globale dans le domaine de l'entrepreneuriat. C'est un levier important pour garantir le renouvellement du tissu économique local et le développement de l'emploi sur l'agglomération.

La Communauté urbaine intervient en tant que coordinateur, promoteur et principal financeur du réseau Lyon_Ville de l'entrepreneuriat (L_VE) en concertation avec ses partenaires regroupés au sein de "Grand Lyon, l'esprit d'entreprise".

Les ambitions du réseau L_VE, pour la période 2012-2014, sont de continuer à mettre l'entrepreneur au cœur de son action et de mobiliser le territoire pour maintenir et développer un cadre favorable à l'entrepreneuriat et à la croissance des jeunes entreprises. L'accessibilité, l'efficacité et la qualité de l'offre de services du réseau contribuent à faire de Lyon une référence européenne en matière d'entrepreneuriat. Le réseau s'engage à soutenir chaque entrepreneur par une offre de proximité et souhaite faire émerger les entrepreneurs à potentiel, notamment dans le cadre des filières d'excellence du territoire.

C'est dans ce contexte que la Communauté urbaine souhaite renouveler son soutien à l'association Action'Elles, membre de Lyon_Ville de l'entrepreneuriat, structure de soutien à la jeune entreprise et de sensibilisation à l'entrepreneuriat féminin.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2011 et bilan

Par délibération n° 2011-2510 du 17 octobre 2011, le Conseil de communauté a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 € au profit de l'association Action'Elles pour son programme d'actions 2011.

Le bilan de l'activité de Action'Elles dans le cadre de ce financement est le suivant :

1 - Suivi des jeunes dirigeantes d'entreprises

Depuis le 1er janvier 2011, l'association a accueilli :

- 145 nouvelles membres créatrices d'entreprises,
- 24 ateliers de sensibilisation et 9 formations proposées auxquelles 232 créatrices ont participé. Les ateliers regroupent en moyenne 7 à 8 participantes,
- 31 rencontres réseaux organisées comptant plus de 1 000 participantes (hausse de 20 % par rapport à 2010),
- 12 parcours création suivis par 65 porteuses de projets,
- 50 femmes chefs d'entreprise accompagnées dans le cadre du suivi post-crédation et 50 entreprises créées (appui ante-crédation).

2 - Implication dans le réseau

Conformément aux engagements L_VE, Action'Elles réoriente systématiquement les créatrices qu'elle ne peut accompagner vers les autres membres du réseau (66 réorientations vers les partenaires).

Action'Elles participe, par ailleurs, activement à la démarche de professionnalisation/labellisation : l'association a été labellisée L_VE une nouvelle fois en novembre 2009 et contribue à la base de données commune et à la communication du réseau.

Action'Elles participe au groupe de travail entrepreneuriat féminin et ouvre des places aux créatrices suivies par les membres du réseau L_VE.

Elle affiche son appartenance au réseau (affiches, plaquettes et kakémono) et informe chacune de ses nouvelles adhérentes que l'association est membre du réseau L_VE en lui en expliquant les objectifs.

3 - Actions de sensibilisation et de communication

Action'Elles a participé à plusieurs salons (Salon des entrepreneurs de Lyon, Salon de la micro-entreprise, Semaine de la création, participation au rallye Raid des entrepreneurs, etc.).

Action'Elles a créé une nouvelle plaquette qui retrace l'offre d'accompagnement proposée par cette association (réactualisation de la plaquette, nouveau logo) et mentionne son appartenance au réseau L_VE. Action'Elles est aussi présente sur les réseaux sociaux afin d'accroître sa notoriété.

Les actions poursuivies par l'association Action'Elles présentent un bilan satisfaisant par rapport aux prévisions initiales.

Les missions de suivi des jeunes entreprises et de sensibilisation permettent de garantir la qualité et la proximité du service auprès du public féminin.

c) Programme d'actions pour 2012 et plan de financement prévisionnel

Les 3 grands objectifs poursuivis par Action'Elles en 2011 sont reproduits sur l'année 2012.

1°- Suivi des jeunes dirigeantes d'entreprises

- augmentation de nouvelles inscriptions (objectif : 80 nouvelles inscriptions en 2012),
- pérennisation des rencontres réseaux,
- organisation de 10 à 12 ateliers d'échanges et de formation réunissant au moins 60 participantes,
- accompagnement entre 40 et 50 dirigeantes d'entreprises,
- pérennisation du parcours création pour les porteuses de projet et mise en place du cinquième module de présentation du projet devant un jury.

2°- Implication dans le réseau

- mise en place des actions de professionnalisation nécessaires au maintien du label sur le long terme,
- alimentation de la base de données L_VEPro,
- affichage de l'appartenance au réseau lors des actions de communication menées par l'association.

3°- Actions de sensibilisation et de communication

- assurer une présence renforcée d'Action'Elles dans l'ensemble des manifestations relatives à l'entrepreneuriat féminin,
- développer la notoriété d'Action'Elles sur internet par l'intermédiaire des relations presse et des relations publiques pour que toute femme ayant un projet de création sache qu'il existe des structures spécialisées dans l'entrepreneuriat féminin.

Budget prévisionnel 2012 pour la mise en œuvre de l'action en direction de l'entrepreneuriat

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achats	5 645	prestations de services	24 927
services extérieurs	17 700	Communauté urbaine de Lyon	10 000
Autres services extérieurs	35 195	Etat	30 000
charges de personnel	56 387	Caisse des dépôts et consignations	50 000
Total	114 927	Total	114 927

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement de 10 000 € au profit de l'association Action'Elles pour son programme d'actions 2012, montant identique à celui de 2011 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 € au profit de l'association Action'Elles pour son programme d'actions 2012,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Action'Elles définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2012 - compte 657 4 - fonction 90 - opération n° OP01O2291.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 10 octobre 2012.